

Assemblées Générales - 17 décembre 2025

L'Assemblée Générale ordinaire se tiendra le **mercredi 17 décembre 2025 à 17h00** dans les locaux de l'Intercommunale ( rue de Nimy, 53 à 7000 Mons) et sera suivie par l'Assemblée Générale extraordinaire.

L'Assemblée Générale ordinaire aura à son ordre du jour :

1. Plan Stratégique d'IDEA 2026-2028
2. Évaluation 2025 du Plan Stratégique d'IDEA 2023-2025

L'Assemblée Générale extraordinaire, qui se déroulera dans la foulée, aura à son ordre du jour:

3. Fixation des rémunérations et jetons de présence attribués aux Président, Vice-Président et administrateurs ainsi qu'aux membres du Comité d'Audit dans les limites fixées par l'article L5311-1 du CDLD et sur avis du Comité de Rémunération du 3 novembre 2025
4. Composition du Conseil d'Administration - Désignation du représentant provincial (sous réserve de la décision du Conseil provincial)
6. Modifications statutaires - Intégration du Comité de Direction

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, article L1523-13, la séance de l'Assemblée Générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, Province ou CPAS associés.